

# CONSEIL MUNICIPAL

---

SEANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze mai à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, Maire, à la mairie de Neuvy en Sullias.

**Présents** (12) :

Messieurs FOURNIER, DEROUET, MENEAU, LUCAS, SAMPEDRO, FLANDRE, DELANNOY, MAUDUIT  
Mesdames BORNE, MENEAU, GUYOMARCH, CORNET

**Absents excusés** (3) : Mesdames RIGARD, DAVID, LENOGUE

**Date de convocation** : 05/05/2023

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Pouvoirs : 3 (MME RIGARD donne pouvoir à M FLANDRE, MME DAVID à M MENEAU, MME LENOGUE à M SAMPEDRO)

Madame MENEAU est désignée secrétaire de séance.

**Intervention de Mme Annabelle SAMPEDRO, enseignante CM2**

Présentation du devis du panneau de l'aire terrestre éducative (ATR : étang communal) : 530€ TTC avec montage effectué par la commune.

L'inauguration est prévue le vendredi 30 Juin à 18 H 30.

**Ordre du jour** :

- Approbation du dernier compte rendu
- Délégation de signature du Conseil au Maire
- Demande de fonds de concours pour travaux de voirie 2023
- Informations sur les projets de travaux
- Divers
- Questions orales
  
- **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU** à l'unanimité

Observation : Mme CORNET précise qu'un nom a été rajouté dans la commission de l'AFR.

Réponse : M. FOURNIER étant membre d'office, il convenait de choisir un autre membre. Mme BORNE a donc été désignée..

- **DELEGATION DE SIGNATURE DU CONSEIL AU MAIRE**

Signature de devis pour :

- Travaux de rénovation de la salle des fêtes 4 597.26€ TTC
- Climatisations coiffeur et salon bien être 4 207.20€ TTC  
(Travaux : 11 juillet 2023)

**DELIBERATION N°2023/019 :**

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE RUES DES MOULINS ET DES COUDRESCEAUX**

Dans la continuité des travaux de voirie réalisés en 2021 et 2022, le Conseil Municipal sollicite l'attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes pour les travaux d'aménagement des rues des Moulins et des Coudresceaux.

Le montant des travaux s'élève à 160 661.50€ HT.

Une demande de subvention a été demandée au titre de la DETR de l'Etat et au titre du volet 3 du département.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres,

- **SOLLICITE** l'attribution du fonds de concours pour les travaux d'aménagement des rues des Moulins et des Coudresceaux à hauteur de 50% des dépenses restant à charge de la commune.

**DELIBERATION N°2023/020 :**

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR ENTRETIEN DE VOIRIE PAR EMULSION DE BITUME**

La présence de nombreux nids de poules et ornières sur la voirie communale nécessite l'intervention d'une entreprise qui réalisera une émulsion de bitume.

Le montant des travaux s'élève à 3 019.20€ HT.

Aucune autre subvention n'a été demandée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres,

**SOLLICITE** l'attribution du fonds de concours pour les travaux de réfection de bitume par émulsion à hauteur de 50% des dépenses restant à charge de la commune.

➤ **INFORMATIONS SUR AUTRES PROJETS DE TRAVAUX**

➤ **Subvention aménagement du Parc de la mairie Square Abbé Machard**

Il est accordé une subvention de 15 200 € pour un coût de travaux de 57 680 € (main d'œuvre, aménagement, mobilier) Suite à consultation, seulement 2 entreprises ont répondu. Une relance sera effectuée par le maître d'œuvre. Par ailleurs une demande de subvention sera adressée à la fondation EDF. Ces travaux ne sont pas prévus au budget 2023.

➤ **Réparation de la passerelle du Leu dans le bourg**

Le plancher de la passerelle du bourg a été vandalisé, et celle-ci est donc interdite actuellement.

Un devis a été demandé à M. Brieuç LEFEBVRE, ferronnier et nous attendons une seconde estimation de l'entreprise CABOURDIN.

Les travaux devront impérativement être réalisés avant le 7 Juillet, date du Festival TRAQUENARD, car la passerelle sera vraisemblablement très utilisée à cette occasion.

➤ **Aménagement de la voirie Rues des Moulins et des Coudresceaux**

Les travaux sont prévus Fin Août/Début Septembre. La Commission des travaux se réunira à ce sujet le 15 Juin à 11 H.

Il est précisé que les travaux de rebouchage des ornières et nids de poules sur la voirie de toute la commune seront effectués sur les semaines 21 et 22.

➤ **DIVERS**

➤ **Référent Déontologue**

La loi 3DS du 21 février 2022 a créé la fonction de référent déontologue pour prévenir les risques juridiques en matière de prise illégale d'intérêt, en ajoutant à la charte de l' élu : « Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la présente charte ».

La Communauté de Communes du Val de Sully se charge de ce recrutement pour ses 19 communes. Le coût est gratuit pour les communes, mais les interventions du référent déontologue seront payantes.

➤ **Rapport assainissement année 2022**

Le Conseil prend connaissance du rapport.

➤ **Elections Sénatoriales**

Un conseil municipal aura lieu le 9 Juin à 19 H afin de désigner les 3 délégués titulaires et les 3 délégués suppléants qui voteront pour les élections sénatoriales du 24 Septembre 2023

Les conseillers intéressés devront déposer leurs candidatures jusqu'à l'ouverture du bureau de vote le 9 Juin.

➤ **Fête Villageoise**

Suite à la réunion de la commission, des devis ont été demandés :

- **Récré de Zoé** : laser Game, balayeuse (nouveau), 2 structures (1 pour les enfants jusqu'à 8 ans et 1 pour les enfants jusqu'à 14 ans), machine barbabapa. Le matériel est à notre disposition jusqu'à 22 H. Coût : 1 721.01€  
Voir pour diminuer le coût
- **Magicien** : coût d'environ 500 €
- **Restauration** : MIDON TRAITEUR n'est pas disponible à cette date. La Petite Tablée de FAY AUX LOGES sera contactée.

M. FOURNIER signale que l'association des Carnutes demande que la commune reprenne en charge l'assurance de leurs cabanes. A voir avec notre assurance

➤ **Opération brioches de l'Adapei 45 « Les papillons blancs du Loiret »**

Comme les années précédentes, l'opération a lieu du 8 au 15 Octobre. Des briochettes vendues 1€ seront commandées pour tous les enfants de la cantine.

➤ **Vide-maisons**

Le vide-maisons du 14 Mai compte actuellement 53 participants. La distribution des plans se fera dans le bourg à partir de 9H30

➤ **Demande de l'association des Carnutes**

L'association souhaite que la commune reprenne en charge l'assurance de leurs cabanes. A voir avec notre assureur.

➤ **Proposition d'un garage à vélo à l'école par les parents d'élèves**

Le Conseil en prend connaissance. Le coût est très élevé.

- **QUESTIONS ORALES**

**Cédric MENEAU**

Signale que l'appel d'offres pour l'épicerie/Bar a enfin été lancé. Les offres doivent être déposées pour le 22 Mai, concernant 7 lots. Selon le planning donné, les travaux devraient être terminés pour début Décembre.

Voir pour faire un courrier à ISI-ELEC pour éteindre l'éclairage public pendant l'été.

**Sylvain MAUDUIT**

Au sujet du bar, il avait été question d'une location d'un container sécurisé pour que le propriétaire puisse vendre tabac, jeux à gratter en attendant l'ouverture.

M. FOURNIER informe que le coût (environ 1 200 € par mois) est très élevé.

Josiane BORNE

Signale un problème de visibilité sur le chemin qui va vers les Beauvinières et qui débouche sur la Départementale. Des arbres sont à élaguer.

André DEROUET

Signale qu'il a participé à une réunion avec la gendarmerie à Vannes sur Cosson pour le bilan des interventions sur la commune. Rien de particulier à signaler.

Jean-Claude LUCAS

Voir pour organiser une réunion de la commission périscolaire : 9 Juin à 18 H.

José SAMPEDRO

Voir pour la voirie de la rue de Mont, les bas-côtés sont dégradés.

Sandrine CORNET

Est-ce que des panonceaux peuvent être installés dans l'espace vert du lotissement pour que les enfants ne montent pas dans les arbres, afin que la responsabilité de la commune ne soit pas engagée.

M. FOURNIER signale que les panneaux ont été faits, voir avec les employés pour qu'ils les posent.

Idem pour le tri sélectif pour que les personnes qui viennent coupent les moteurs et autoradios des véhicules.

Emilie GUYOMARCH

Le détecteur de l'école est toujours allumé, il serait judicieux de le couper

Nadine MENEAU

Signale un problème de dangerosité au carrefour de la rue de la Roseraie et de la Départementale, à cause des véhicules qui se garent sur le « trottoir » devant le garage, car la visibilité est complètement masquée.

La séance est levée à 20H35

Le maire

La secrétaire de séance